

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00635

Numéro SIREN : 820 440 998

Nom ou dénomination : 3D DENTAIRE 63

Ce dépôt a été enregistré le 16/02/2024 sous le numéro de dépôt 1462

DEFINITION 14.02

DU 16 FEV. 2024



[Signature]

①

BILAN SIMPLIFIÉ

COPIE CERTIFIÉE CONFORME 1 4

Le G^{énéral} Société d'Avocats

SAS au capital de 59 100 €

56 Boulevard Gustave Flaubert

63000 CLERMONT-FERRAND

Tél. 04 73 42 49 01 - Fax 04 73 42 49 06

R.C.S. CLERMONT-FERRAND D 404 755 027

Désignation de l'entreprise <u>SARL 3D DENTAIRE 63</u>										Néant ☐ *										
Adresse de l'entreprise <u>11 Place Jean Jaurès 63510 AULNAT</u>																				
SIREN		<table border="1"> <tr> <td>8</td><td>2</td><td>0</td><td>4</td><td>4</td><td>0</td><td>9</td><td>9</td><td>8</td> </tr> </table>										8	2	0	4	4	0	9	9	8
8	2	0	4	4	0	9	9	8												
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<u>12</u>		Durée de l'exercice précédent *		<u>12</u>														
										Exercice N clos le										
										31 01 2024										
ACTIF										Brut										
										Amortissements-Provisions										
										Net										
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012															
		Autres *	014		016															
	Immobilisations corporelles *		028		030															
	Immobilisations financières * (1)		040	118377	042					118377										
	Total I (5)		044	118377	048					118377										
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052															
		Marchandises *	060		062															
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066															
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070															
		Autres * (3)	072		074															
	Valeurs mobilières de placement		080		082															
	Disponibilités		084	414	086					414										
	Charges constatées d'avance *		092		094															
Total II		096	414	098					414											
Total général (I+II)										110	118791	112			118791					
PASSIF										Exercice N										
										NET										
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120							10500										
	Écarts de réévaluation		124																	
	Réserve légale		126							1050										
	Réserves réglementées *		130																	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131					132		58165										
	Report à nouveau		134																	
	Résultat de l'exercice		136							44205										
	Subventions d'investissement		137																	
	Provisions réglementées		140																	
	Total I		142							113920										
Provisions pour risques et charges										Total II	154									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156							4230										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																	
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166							639										
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169					172												
	Produits constatés d'avance		174																	
Total III										176					4870					
Total général (I + II + III)										180					118791					
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	13377	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195													
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			13377										
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184													

Désignation de l'entreprise SARL 3D DENTAIRE 63

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
3 0 0 9 | 2 0 1 3

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	
	Production vendue {	Biens	dont export et livraisons {	215	214
		Services *	intracommunautaires	217	218
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitations reçues			226	
	Autres produits			230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stocks (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	
	Autres charges externes * (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)			242 1875	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *		243	244	
	Rémunérations du personnel *			250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
	Dotations aux amortissements *			254	
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	0
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)				264 1875
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270 -1875	
Produits financiers (III)		280 47000	Charges financières (V)		
			294 919		
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347	300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
Impôt sur les bénéfices (VII)				306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310 44205	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312 44205 314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316	342	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)		324		
	Divers* dont intérêts excédentaires des opes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248 330 2350
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997	350 47000	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	ZFU (44 octies A)		987
	ZRD (44 terdecies)	127	JEI (44 sexies A)		989
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	ZRR (44 quinquies)		138
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer		344
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				352 354 445	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356	360	
	Déficits antérieurs reportables * 23095 dont imputés sur le résultat :				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				370 372 445	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SARL 3D DENTAIRE 63

Annexe aux comptes de l'exercice clos-le 9/30/2023

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Évènements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

2.1.1.1 Informations relatives aux filiales et participations

2.1.1.1.1 Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
SARL 3 D DENTAIRE DESIGN 63510 AULNAT	30490	100	105000		600043	
		47000		105000	58677	
	Observation :					
	Observation :					
	Observation :					
	Observation :					
	Observation :					

2.1.2 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		13,377	13,377	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		-	-	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
Débiteur divers		-	-	-	
Charges constatées d'avance			-	-	-
TOTAL			13,377	13,377	

2.2.2 Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	4,231	4,231	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	640	640	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	-	-	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	4,870	4,870		

3D DENTAIRE 63
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 500 euros
Siège social : 11 Place Jean Jaurès
63510 AULNAT
820 440 998 RCS CLERMONT FERRAND

J U R I 4
Société d'Avocats
SAS au capital de 59 100 €
56, Boulevard Gustave Flaubert
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04 73 42 49 01 - Fax 04 73 42 49 06
R.C.S. CLERMONT-FERRAND D 404 755 027

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 FEVRIER 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 44 205 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	44 205 euros
A titre de dividendes aux associés	39 999,75 euros
Soit 380,95 euros par part	
Le solde	4 205,25 euros
En totalité au compte "autres réserves"	4 205,25 euros
qui s'élève ainsi à 62 371,23 euros.	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 49 999,95 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué le 14 février 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur

SB LP W.C

l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICES	DIVIDENDES
31.12.2022	47 000 euros
30.09.2021	30 000,60 euros
30.09.2020	0

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 14 février 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

